

Services essentiels  
et action communautaire autonome :

**Votre autonomie  
n'a pas été suspendue!**



# RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES EN TEMPS DE CRISE

## Des services essentiels...

En début de crise, plusieurs groupes ont rapidement réclamé l'inclusion de certains secteurs de l'action communautaire autonome sur les listes gouvernementales de **services essentiels**. Certains ont vu dans ce geste inusité une reconnaissance sans précédent pour le milieu communautaire. Hélas, on s'aperçoit déjà qu'il s'agit d'un **couteau à double tranchant** : cette appellation semble venir avec des **obligations**. Cette reconnaissance n'est-elle que de façade si elle ne vient pas avec les moyens de mise en œuvre nécessaires?

**L'AIDE CONCRÈTE DU GOUVERNEMENT AUX GROUPES COMMUNAUTAIRES  
NE PEUT PLUS ATTENDRE.**



# ... et votre autonomie!

Comme groupe d'action communautaire autonome, **vous ne portez pas la responsabilité de l'ensemble de la population**. Vous supportiez un certain nombre de personnes avant la crise : nous vous encourageons à continuer de le faire dans la mesure de vos possibilités.

L'appellation « service essentiel » signifie que vous **POUVEZ** maintenir vos activités en les adaptant, alors que d'autres secteurs, comme les commerces et les industries, ont l'obligation de cesser leurs activités. Il ne s'agit pas d'une obligation si vous ne pouvez le faire de façon sécuritaire. Cela ne signifie surtout pas que vous **DEVEZ** augmenter vos activités. Cela ne signifie pas, non plus, que les CIUSSS ou d'autres institutions gouvernementales peuvent prendre des décisions à votre place.

**Vous ne portez pas les mêmes responsabilités que l'état envers la population.** Vous ne pouvez pas vous substituer à la sécurité publique en temps de crise. Vous étiez sous-financés avant la crise : il vous était déjà impossible de répondre à l'ensemble des besoins exprimés. Nous l'avons répété et répété mille fois au gouvernement. Aujourd'hui, ce gouvernement vous demande d'en faire encore plus. Avez-vous la capacité de le faire? La **pression** mise sur les groupes par les autorités publiques est **inacceptable**. Vous êtes **autonomes** : cela signifie qu'il vous appartient de fixer vos limites. **Vous pouvez dire non.** Vous pouvez évidemment accepter si vous en avez la capacité.

# Protéger les équipes de travail

Rappelons-le encore une fois : vous faites la bonne chose en réduisant vos activités, en fermant vos milieux de vie, en respectant les consignes de distanciation physique, en offrant du support à distance. C'est votre décision et elle est responsable : vous êtes autonomes! Comme organisme, votre première responsabilité est de protéger les personnes qui y travaillent. Avez-vous les moyens de poursuivre vos activités de façon sécuritaire? Les drames humains auxquels nous sommes confrontés peuvent également amener de la détresse psychologique chez les intervenantes et intervenants dont il faut tenir compte.

CETTE CRISE VA ÊTRE LONGUE.  
LES BESOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ  
RESTERONT CRIANTS APRÈS LE CONFINEMENT.  
**PENSONS À LONG TERME, MÉNAGEONS-NOUS.**



# Des ressources de soutien pour les intervenantes et intervenants

Ligne de soutien psychosocial pour les employé.es  
des organismes communautaires partenaires  
du CIUSSS Centre-Sud-de-l'île de Montréal (CCSMTL)

514 284-9461

Service de télé-psychothérapie gratuit  
pour tous les professionnel.les  
du milieu communautaire de PRO-GAM

514 270-8462



# Des engagements qui doivent se concrétiser

Vos regroupements talonnent inlassablement les autorités afin que ceux qui ont besoin d'argent supplémentaire en reçoivent rapidement. Vous êtes également nombreux à en faire état dans les médias. Nous vous encourageons à continuer. Il est également primordial que les bailleurs de fonds accordent le maximum de flexibilité dans les processus administratifs (reddition de compte, AGA, renouvellement des subventions, etc.).

## NOS CONSEILS

- ↳ Respectez **vos limites**
- ↳ Pensez à la **santé physique et psychologique** de toute l'équipe. Y compris la vôtre!
- ↳ **Référez** les personnes en grande détresse au réseau de la santé ou à la sécurité publique
- ↳ Demandez des **fonds d'urgence** si vous en avez besoin
- ↳ **Appelez** vos regroupements et **consultez** leurs sites internet!